

Pôle opérations prévention
Groupement de mise en œuvre opérationnelle
Service opérations

Réf. : POP/GMOO/RF/KB/N° **294** /2019

Affaire suivie par :

Commandant Richard FAURE

✉ : 04.73.98.69.60

✉ : 04.73.98.69.66

✉ : opération@sdis63.fr

Clermont-Ferrand, le **23 AVR. 2019**

NOTE DE SERVICE

NS/OPS/POP/2019/N°08

Objet : rappels des règles de sécurité lors des phases de décollage ou d'atterrissement d'un hélicoptère de secours.

P.J. : fiche de guidage

Durée : permanente

De récents évènements sur intervention me conduisent à formuler une action de rappels concernant les règles de sécurité à respecter lors de l'atterrissement ou du décollage d'un hélicoptère. En effet, je vous invite à la plus grande vigilance et rigueur lors de l'emploi de ce type de moyen.

A cet effet, l'équipage qui compose l'appareil à toute légitimité pour faire respecter les règles de sécurité ou modifier la mission s'il estime que celles-ci ne sont pas remplies.

Au sol, le COS est responsable de la mission et par conséquent, d'assurer la sécurité des personnels qui s'y trouvent. Il doit notamment, faire éloigner les curieux mais aussi les sapeurs-pompiers qui ne contribuent pas à l'accueil et la prise en compte du moyen aérien.

Vous trouverez ci-dessous, par thématique, les axes à respecter pour la sécurité de tous.

PRISE EN COMPTE RADIO :

Utilisation de la DIR 630 ou à défaut 640 suivant indications du CODIS, pour le contact entre le terrain et la machine (réf note COMSIC 3/10/2017).

CHOIX DE L'AIRE DE POSE :

- Trouver une zone dégagée plutôt en hauteur que dans une cuvette.
- Dimension minimum : 30 m x 30 m. avec si possible un axe dégagé, face au vent.
- Surface dure et à peu près plane, sans obstacle au sol haut de plus de 30 cm.
- Terrain non poussiéreux (sinon prévoir arrosage).
- Pas d'objet susceptible de s'envoler.



Le « marqueur » au sol doit être debout, les bras tendus en l'air, dos au vent. Il doit bien évidemment laisser la plus grande partie de la zone de posé libre devant lui. Il doit être muni d'un casque et de lunettes de protection.

Une fois que l'aéronef arrive en approche sur la zone de posé, le marqueur doit :

- Mettre un genou à terre, garder les bras levés en V.
- Ne pas bouger et garder un contact visuel en permanence avec le pilote (d'où le port conseillé des lunettes...).



L'aéronef peut se poser à plusieurs mètres du marqueur, soit le "coiffer" c'est-à-dire positionner le nez de l'hélicoptère très proche de lui. Cela en fonction des obstacles, de la dimension de la zone de posé et souvent sur des endroits à fortes pentes (dans ce cas une attention toute particulière doit être réservée vis à vis du rotor (voir chapitre suivant).

GARDER L'AIRE D'ATTERRISSAGE PROPRE

Le déplacement d'air produit par l'hélicoptère soulèvera et déplacera une étonnante variété de choses.



OPERATION DE TREUILLAGE :

Les opérations de treuillages sont réalisées avec le concours du Sauveteur Spécialisé Héliporté. Ce dernier effectue toutes les actions nécessaires au bon déroulement de la mission et assure notamment la sécurité du treuillage. Au besoin, il fait respecter la sécurité des personnels se trouvant au sol.

Je profite de cette transmission pour rappeler que le COS doit toujours garder à l'esprit la sécurité de ses personnels. Pour cela, toute source de perte d'attention (prise de photos, appel téléphonique ou autres) doit être limité à la seule nécessité d'urgence en lien avec l'intervention.

Les chefs de groupement, les chefs de centre, les chefs de groupe de colonne et de site sont chargés chaque en ce qui le concerne, de l'application de cette présente note.

Le directeur,

Le Contrôleur général Jean-Philippe RIVIÈRE
Directeur départemental du Service
d'Incendie et de secours du Puy-de-Dôme
Chef du Corps départemental

Destinataires :

➤ Pour information :

- DDSIS
- DDASIS
- Chefs de pôle

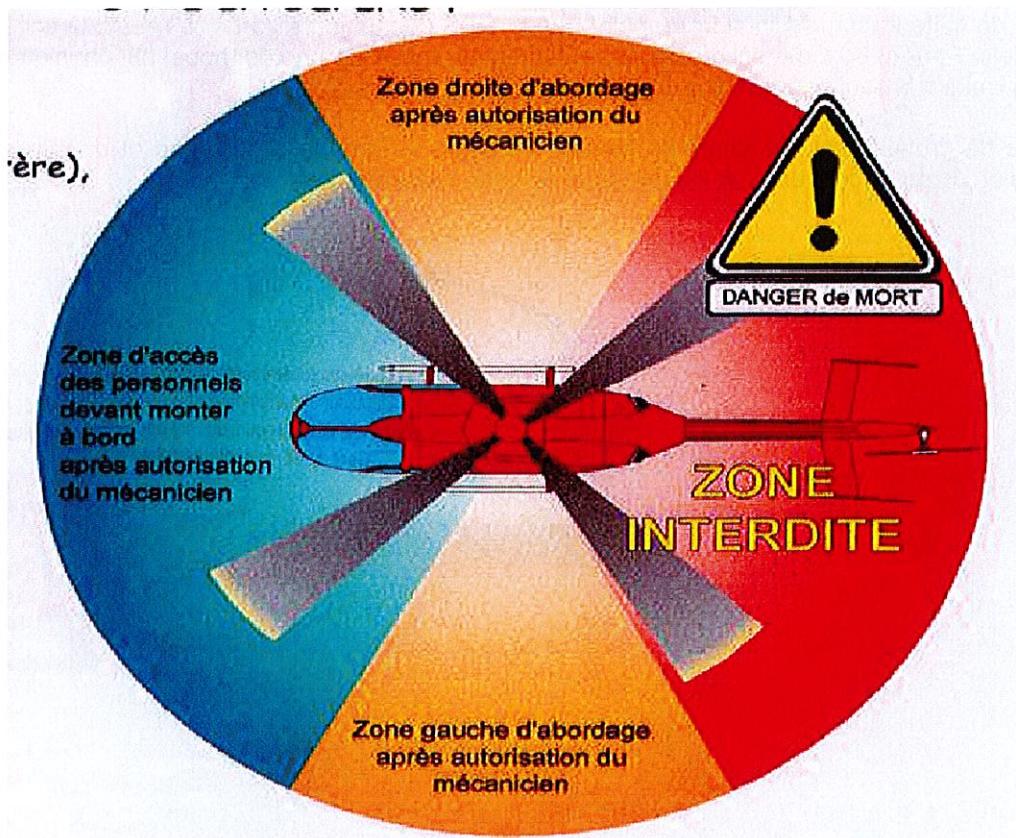
➤ Pour action :

- Chefs de groupement
- Chefs de centre
- Chefs de site
- Chefs de colonne
- Chefs de groupe

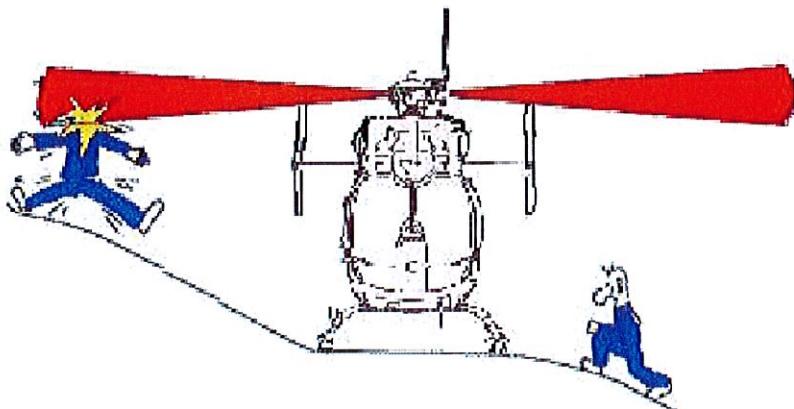
ABORDER UN HELICOPTERE

On aborde un hélicoptère uniquement après AUTORISATION explicite du mécanicien ou du pilote (par le geste du pouce levé, en général).

On aborde un hélicoptère toujours par son secteur **AVANT** pour :



- Rester en visuel de l'équipage.
- Eviter la zone dangereuse du rotor de queue. Sous le rotor, le déplacement doit se faire en position accroupie.
- Se présenter tête nue ou avec un casque attaché. (Attention aux casquettes, képis...).
- Ne jamais lancer d'objet, quel qu'il soit, de ou vers un hélicoptère.
- Toujours transporter les objets longs horizontalement (antennes radio...), sous le niveau de la taille, en prenant soin de bien les tenir.
- Si vous êtes équipés d'un sac, le garder à la main.
- Attendre que les patins (ou le câble si treuillage) aient touché le sol afin de décharger l'électricité statique accumulée par la machine.
- Ne jamais s'approcher par le côté amont d'un terrain en pente.



Dans cette ambiance bruyante **EVITER TOUTE PRECIPITATION !!!**

Prise de contact - Top vertical

Prise de contact sur la DIR 630 ou à défaut la 640 suivant indications du CODIS

- Fréquence confirmée par le CODIS -

DRAGON 63 de COS ..., je suis à vos 3 heures, TOP verticale dans 3 secondes, 3..., 2 ...

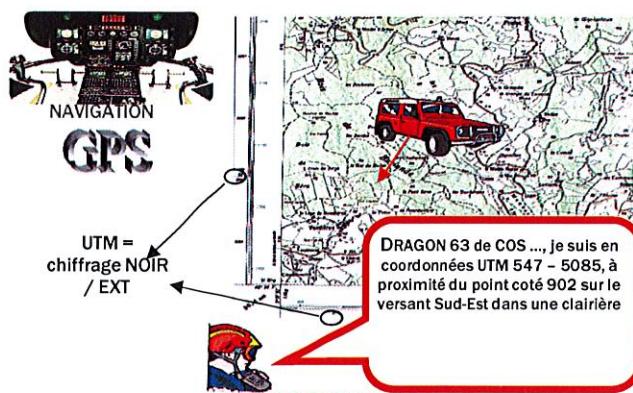
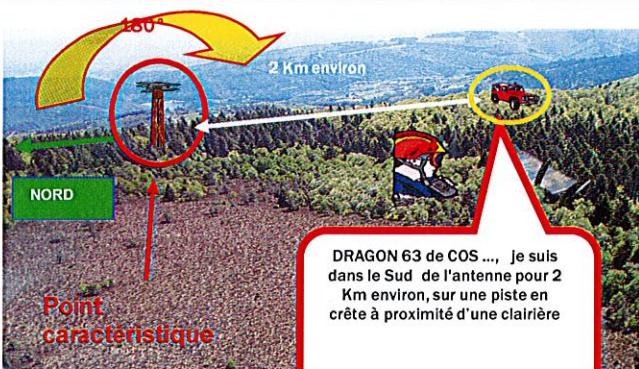
1..., TOP vertical !

3 heures
(ou travers droite)

6 heures
(ou derrière vous)

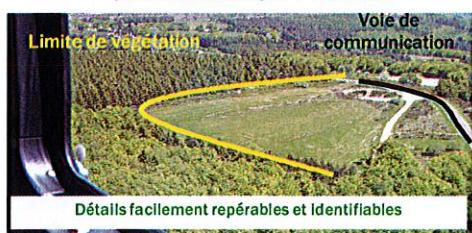
Midi
(ou devant vous)
9 heures
(ou travers gauche)

Comment se situer ?



COORDONNÉES POLAIRES

Azimut magnétique (AZM) ou Nord - Sud - Est... par rapport à un point caractéristique + distance



Caractéristiques DZ - Règles de sécurité

SECURITE INCENDIE inutile sauf si le COS la juge nécessaire au regard des risques particuliers de la DZ (sécheresse extrême par exemple ...)



CARACTERISTIQUES DE LA DZ :

- 30 m x 30 m minimum (surface de posé patins 4 m x 4 m)
- approche dégagée
- surface avec une bonne portance avec un minimum de pente
- végétation pratiquement rase (< à 50 cm) ou autre (paille, foin coupé, sable ...) risquant de s'envoler avec le souffle du rotor
- Ecartez les personnes et les animaux

→ pour des raisons de pilotage pur, le pilote peut se poser à un autre endroit que celui indiqué



► NE PAS S'APPROCHER DE LA MACHINE TANT QUE LE ROTOR TOURNE (sauf ordre du mécanicien ou du pilote)



Capacités d'emport de l'EC 145 :

- 3 à 6 passagers selon la mission en plus de l'équipage
- interne en matériel : 1500 kg / sous élingue : 1500 kg
- hauteur maxi de treuillage : 90 m (capacité : 270 kg)